Rixe de Sisco: la demande de dépaysement du procès rejetée (MàJ)

15/09/2016 à 10h35

15/09/16

– Le procureur général de Bastia a annoncé jeudi à l'AFP avoir rejeté la demande de dépaysement du procès des protagonistes de la rixe de Sisco, qui doit s'ouvrir à 15H00.

"Je ne fais pas droit à la demande de dépaysement" déposée par les avocats d'un des frères de la famille marocaine impliqués dans cette rixe mi-août, a déclaré Franck Rastoul par téléphone. La tension avait été attisée sur l'île après cette violente bagarre avec des villageois.
Nice Matin

13/09/16

Alors que le procès s'ouvre ce jeudi à Bastia, les avocats d'un des trois frères d'origine marocaine, tous jugés lors de cette audience, demandent le dépaysement de l'affaire en dehors de la Corse. Dénonçant un climat de pression et de tension, ils estiment que la justice ne pourra sereinement s'exercer.

Trop de tension, trop de violence redoutée et surtout la certitude de devoir entrer dans un palais de justice qui sera forcément «une arène». Pour toutes ces raisons, les deux

avocats d’une des trois frères d’une même famille marocaine jugés jeudi à Bastia demandent ce mardi le dépaysement de l’affaire.
Devant le tribunal de Bastia, Jamal Benhaddou ainsi que ses deux frères vont être jugés au côté de villageois de Sisco, cette commune située dans la pointe nord de l’île et théâtre d’une rixe survenue le 13 août dernier sur la plage de la commune. Les premiers auraient voulu privatiser la crique où ils s’étaient installés, des photos auraient été prises par des touristes et tout a dégénéré. Des coups auraient été portés à un jeune qui se serait servi de son portable pour prendre un cliché, puis la violence serait montée d’un cran. Des renforts auraient été appelés au village et une centaine d’habitants seraient arrivés. Cette fois en représailles, et lors d’une violente rixe, Jamal aurait été violenté.
(…) Le Figaro